

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC MEMPHRÉMAGOG  
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HATLEY

## AVIS PUBLIC

Conformément aux articles 124 et suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, lors d'une séance tenue le 8 juillet 2013, le conseil de la municipalité du Canton de Hatley a adopté le projet de règlement n° 2013-05 modifiant le règlement de conditions d'émission de permis de construction n° 2000-12.

L'objet du règlement est d'exiger la présence d'un réseau d'aqueduc dans la zone RV-3 sauf sur les terrains adjacents à la rue Winget existante au 1<sup>er</sup> juillet 2013 pour l'émission du permis de construction.

L'assemblée publique de consultation se tiendra le 30 juillet 2013, à 19 h, à la salle de l'église Sainte-Élisabeth, 3115, chemin Capelton, North Hatley. Ce projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité, aux heures ordinaires d'affaires et des copies pourront être délivrées moyennant paiement des droits exigibles.

Donné le 17 juillet 2013

Liane Breton  
Directrice générale